



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 47853

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon fait part à M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat de son inquiétude sur les effectifs de fonctionnaires à la Réunion. Ainsi, alors que la proportion rencontrée en métropole est de 3,8 fonctionnaires de l'Etat pour 100 habitants, à la Réunion cette proportion ne s'élève qu'à 3,1 fonctionnaires de l'Etat pour 100 habitants. La Réunion souffre d'un déficit chronique, dont les conséquences négatives sont chaque jour supportées non seulement par les fonctionnaires eux-mêmes (professeurs, infirmiers, policiers...) mais encore par les usagers des services publics concernés. Or, la progression démographique, confèrera à ces retards une importance et un poids de plus en plus considérables. C'est la raison pour laquelle il le remercie de bien vouloir lui faire connaître les dispositions qu'il compte prendre, à court terme comme à long terme, afin que ces retards soient sinon comblés, du moins rattrapés en majeure partie.

Texte de la réponse

Le tableau suivant rapporte le nombre de fonctionnaires de l'Etat à la population de la Réunion et de la métropole (source INSEE) : (Voir tableau dans J.O. correspondant) Les ratios de 3,18 fonctionnaires de l'Etat pour cent habitants en métropole et 3,1 à la Réunion ne prennent pas en compte les militaires (au contraire du ratio de 3,8 signalé, qui se trouve mécaniquement augmenté par la prise en compte de près de 300 000 d'entre eux stationnés en métropole.) L'écart entre les deux ratios est donc, en ce qui concerne les agents de l'Etat directement affectés au service des citoyens, assez minime. En outre, l'appréciation de la qualité des services publics offerts aux citoyens ne saurait être réduite à un simple ratio rapportant le nombre de fonctionnaires à la population. De nouvelles modalités d'accueil alliées à la recherche de la satisfaction de l'usager (maisons de service public, engagement de qualité...), ainsi que le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, sont également des facteurs qui contribuent de manière sensible à un maillage efficace du territoire par des services publics performants.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47853

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2000, page 3641

Réponse publiée le : 31 juillet 2000, page 4557